

CTSD 16/03/2017 Déclaration préalable UNSA éducation

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs,



Ce CTSD se déroule alors que les élections présidentielles approchent. A l'UNSA éducation nous avons conscience que toutes les politiques éducatives ne se valent pas et appelons nos collègues à la vigilance lorsqu'ils mettront leur bulletin dans l'urne. Le quinquennat qui se termine a été marqué par une volonté forte de refondation de l'école, accompagné d'un réel effort au niveau des moyens. L'UNSA éducation, tout en restant critique, a accompagné la plupart de ces changements.

Un exemple concret, dans le premier degré malgré une baisse de 330 élèves la Nièvre n'avait pas de poste à rendre. Nous souhaitons que notre département rural continue à bénéficier de la même bienveillance.

Cependant, l'UNSA éducation sait aussi rester critique et nous avons été moteur dans le mouvement de protestation qui a accompagné les projets de carte scolaire premier et second degré. La mobilisation n'a pas été vaine puisque vous êtes revenu partiellement, monsieur le DASEN, sur votre projet initial. Hélas, 10 classes vont fermer dans le premier degré et une situation de tension, au moins, n'a toujours pas été apaisée dans le second degré. Nous ne pouvons nous y résoudre et demandons des moyens à hauteur des enjeux et de la spécificité rurale de notre département.

La convention Nièvre doit faire l'objet d'une évaluation, et nous avons demandé à y être associés. Madame la rectrice lors du CAEN du 15/02 nous a donné des assurances sur ce point, reste à en déterminer selon quelles modalités. La démographie dans les secteurs ruraux est un problème très complexe qui nécessite des réponses adaptées.

La difficulté scolaire ne se concentre pas sur un secteur géographique particulier. Les visites rendues aux écoles rurales lors de la préparation de la carte scolaire nous l'a bien rappelé. Maintenir un maillage géographique des SEGPA s'avère aussi une priorité.

Enfin, au delà de la difficulté il y a le problème du décrochage scolaire, c'est le cœur de la mission de la classe relai du collège des Loges à Nevers. Cette structure voit son fonctionnement compromis par des difficultés à maintenir le financement d'un poste d'éducateur. Nous vous avons déjà interpellé monsieur le DASEN sur ce sujet lors du CDEN du 16/02/2017. Y a-t-il des évolutions sur ce dossier ?